

LES GENDARMES DE L'AVEYRON

vous conseillent



SE PROTÉGER DES CAMBRIOLAGES

- 1** Équiper sa porte d'un **système de verrouillage fiable**, d'un judas de porte, d'un entrebâilleur ;
- 2** Installer des **équipements techniques adaptés** (volets, grilles, éclairages automatiques intérieur/extérieur, protections électroniques...). Demander conseil à un spécialiste ;
- 3** Changer les serrures lorsqu'on emménage ou lors d'une perte de clés.
- 4** La **porte d'entrée** est utile si elle est **fermée** à double tour, même lorsqu'on est chez soi !
- 5** Ne pas laisser une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- 6** De nuit, en période estivale, éviter de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- 7** Ne jamais laisser ses clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Les confier à une **personne digne de confiance**.
- 8** Dans le jardin, ne pas laisser traîner une échelle, des outils, un échafaudage... du matériel bien utile pour fracturer une porte ou encore escalader une façade...

EN CAS DE CAMBRIOLAGE

Avant l'arrivée des gendarmes, protéger les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- **ne toucher aucun objet**, porte ou fenêtre ;
- **interdire l'accès** des lieux à toute personne, sauf en cas d'absolue nécessité ;
- **faire opposition** aux moyens de paiement volés.



SE PRÉMUNIR DU VOL À LA FAUSSE QUALITÉ



GENDARMERIE
NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

Rester vigilant quand des employés du gaz, de l'électricité, de la poste, des policiers ou des gendarmes se présentent à la porte. Même si la personne est en uniforme, lui demander de présenter une carte professionnelle ou un justificatif. **Au moindre doute, ne pas la laisser entrer et composer le 17.**

Lui proposer un autre rendez-vous afin de se laisser le temps de procéder aux vérifications nécessaires.

Pour toute vérification par appel téléphonique, utiliser les numéros de téléphones figurant généralement sur les avis d'échéance et les factures et non pas ceux donnés par la personne qui se présente ou appelle.

Si on fait entrer une personne chez soi, solliciter la présence d'un voisin. Accompagner cette personne dans tous ses déplacements à l'intérieur du domicile.
Si je suis seul(e), je ne laisse pas rentrer deux personnes simultanément.

Ne divulguer en aucun cas l'endroit où sont cachés bijoux, argent ou tout autre objet de valeur. En outre, ne jamais communiquer les identifiants et mot de passe de ses comptes personnels, son numéro de sécurité sociale.

Ne pas se laisser abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne semblent pas clairs. Pour tout démarchage à domicile, on dispose d'un délai de rétractation. Ne jamais s'engager ni signer dans la précipitation.



LES BONS RÉFLEXES À LA MAISON

Sur la boîte aux lettres ou la porte, ne préciser que son nom sans faire mention du prénom du ou des occupants.

Placer en lieu sûr (éloigné des accès) les bijoux, cartes bancaires, sacs à main, clés de voiture. Ne pas laisser d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres. Attention, les piles de linge sont les cachettes les plus connues !...

Photographier ses objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol. Noter la référence et le numéro de série des matériels, conserver ses factures ou expertises pour les objets de très grande valeur.

Ne pas garder chez soi de trop grosses sommes d'argent en numéraire.

RÉPARATION & TRAVAUX

- demander un devis ;
- contacter en priorité les entreprises connues ayant pignon sur rue.

VOL À L'ARRACHÉ & PICKPOCKETS

- être accompagné pour retirer du numéraire ;
- pas de grosses sommes sur soi ni de bijoux trop voyants.
- sac plutôt en bandoulière, côté opposé à la route.

DÉMARCHEURS TÉLÉPHONIQUES

- pour limiter les appels, s'inscrire sur bloctel.gouv.fr ;
- ne jamais rappeler un numéro de téléphone qu'on ne connaît pas.

ABSENCE DURABLE

- aviser voisins et/ou gardien ;
- faire suivre son courrier ou relever la boîte aux lettres ;
- demander ouverture diurne fréquente des volets ;
- appeler le 17 pour l'**Opération Tranquillité Vacances**.

VOL AU DISTRIBUTEUR DE BILLETS

- si possible, retirer l'argent au guichet de la banque ;
- au DAB, ne pas se laisser distraire par un individu qui attend à proximité ;
- ne jamais garder son code secret inscrit avec sa carte ; récupérer systématiquement les tickets ;
- en cas de difficulté technique, attention à la personne qui propose son aide... ne pas recomposer le code devant elle ;
- en cas de carte « avalée », attendre pour être sûr qu'elle ne ressorte pas et **faire opposition sans délai !**

**OPPOSITION
CARTE BLEUE
0 892 705 705**

**OPPOSITION CHÉQUIER
0 892 683 208**

NUMÉROS UTILES

LES DANGERS D'INTERNET

- réaliser ses achats uniquement sur des sites de confiance dont l'adresse au moment de la transaction commence par « **https** » ;
- l'apparition d'icônes en bas du navigateur (cadenas et clés) est un gage de sécurité ;
- Ne jamais répondre au mail d'une banque ou d'un site demandant les identifiants et mots de passe voire les coordonnées bancaires ;
- **en cas de doute sur un mail, je ne l'ouvre pas !**



Crédit Agricole
Nord Midi-Pyrénées